

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 AVRIL 2025 À 18 h 00



❖ Approbation du compte rendu : séance du mercredi 26 février 2025

1. POLE ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1. Mise en place d'un dispositif d'aide financière pour l'installation ou la location d'un système d'alarme anti-intrusion
- 1.2. Ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école élémentaire Denis Tissot
- 1.3. Aide financière exceptionnelle pour soutenir les actions d'urgence et de reconstruction en Birmanie

2. POLE FINANCES & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 2.1. Décision modificative n°1 au budget principal – Exercice 2025
- 2.2. Création d'une autorisation de programme n°AP2025-02 : Projet d'extension de l'école élémentaire
- 2.3. Autorisation de signature d'une convention de placement sur un compte CARPA séquestre
- 2.4. Subvention à l'Union du Var des Délégués Départementaux de L'Education Nationale

3. POLE URBANISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3.1. Adressage - Dénomination d'une voie publique sur la Commune du Cannel des Maures : Allée Anna Fontaine
- 3.2. Adressage - Numérotation d'une voie publique sur la Commune du Cannel des Maures : Allée Anna Fontaine
- 3.3. Adressage - Dénomination d'une voie publique sur la Commune du Cannel des Maures : Allée Charlier
- 3.4. Adressage - Numérotation d'une voie publique sur la Commune du Cannel des Maures : Allée Charlier
- 3.5. Convention de servitude de passage d'une canalisation publique d'eaux usées et d'une canalisation d'eau agricole sur le terrain de la SCEA LA MOURRE (F 1225)
- 3.6. Approbation principe d'acquisition des parcelles cadastrées F 807 et F 808
- 3.7. Approbation principe d'acquisition de la parcelle cadastrée E 354 sise le Gros Ribbas
- 3.8. Approbation principe d'acquisition de la parcelle cadastrée A 004 sise Le Pas de Recoux
- 3.9. Approbation principe d'acquisition des parcelles cadastrées A 028, A 029 et A 030 sises Le Pas de Recoux
- 3.10. Approbation principe d'acquisition des parcelles cadastrées A 023 et A 148 sises Le Pas de Recoux/Peygros
- 3.11. Acquisition de terrain grevé par l'emplacement réservé n°65b4 au Plan Local d'Urbanisme de la commune du Cannel des Maures dans le cadre d'une mise en demeure d'acquiescer du propriétaire actuel au titre du droit de délaissement

- 3.12. Signature de la convention de coopération en vue de l'amélioration de la connaissance pour la mise en protection de gîtes à chiroptères — Montagne des Ubacs — 2025-2027
- 3.13. Signature avec l'Etablissement Public Foncier, de la convention d'intervention foncière en opération d'ensemble sur le site de la friche industrielle de la cave coopérative
- 3.14. Acquisition d'une bande de 5 m sur les parcelles G 452, G 457, G 458, G 464, G 466 et G 3478 pour un aménagement de piste cyclable à la Pardiguière